

■ LÉCOUSSE

CADRE DE VIE. Cinq projets sélectionnés : aux habitants de voter !

À la rentrée 2020, la municipalité de Lécousse a lancé un débat en proposant aux habitants de la commune d'apporter des idées sur la manière d'améliorer leur cadre de vie, tout en respectant certains critères. Un budget participatif de 15 000 € a été voté par le conseil municipal et c'est la commission conduite par Elise Cosme, adjointe, qui a lancé l'opération. Les dossiers devaient être déposés en mairie avant le 30 avril 2021.

Dix-sept dossiers correspondant bien aux critères ont été proposés. La commission Cadre de vie s'est réunie pour évaluer leur recevabilité et leur faisabilité et en a sélectionné cinq.

Il s'agit de : l'accessibilité pour tous des liaisons piétonnes,



Elise Cosme, adjointe et Martine Supiot, déléguée de la commission « Améliorez votre cadre de vie » invitent les Lécousois à voter pour l'un des projets.

un cheminement ludique et convivial pour tous les Lécousois, des bancs pour les Coteaux

de Folleville, un projet « Bougeons à Lécousse » et un nouveau parcours sportif.

Vendredi 8 octobre, à 19 h dans la salle Hermine, chaque porteur de projet sélectionné présentera le sien aux habitants de Lécousse. Le vote se fera en ligne ou en présentiel, du 8 au vendredi 15 octobre.

Les membres de la commission Cadre de vie procéderont ensuite au dépouillement le 19 octobre. Le résultat sera annoncé la semaine suivante.

« En fonction du coût du projet, l'enveloppe de 15 000 € pourra peut-être permettre d'en réaliser deux, tout va dépendre du résultat des votes », annonce Elise Cosme.

▲ Pour la soirée de présentation du vendredi 8 octobre : Pass et masque obligatoires.